

« mais sans fruit pour ma fortune, avec l'abbé de Cicé, homme d'esprit, de bonnes intentions et, dans des temps moins difficiles, très capable de remplir une bonne place ». Heureusement pour Morellet qu'il était devenu en Sorbonne l'ami d'un clerc philosophe, moins infatué de sa naissance, de l'abbé de Laulne, qui n'était autre que Turgot lui-même. C'est à Turgot qu'il devra enfin la possession d'un charmant prieuré dont il nous a tracé la plus agréable description dans ses Mémoires¹. Mais en attendant, les anciens hôtes du collège du Plessis étaient sur les premiers sièges de France.

Ah! le sort paraissait dur aux gens sans naissance. Les clercs roturiers végètent plus ou moins longtemps dans les emplois inférieurs et luttent contre la faim. Sans doute, Bernis est aux prises avec le besoin en quittant Saint-Sulpice. Mais que de dédommagements il doit à la noblesse de son origine! « Il est de la cour et de l'intimité de ce cardinal de Polignac, son cousin, le grand parleur et le grand charmeur, l'auteur de *l'Anti-Lucrèce*. Il vit chez son autre cousin, le baron de Montmorency, qui lui a offert un logement. Il fréquente le salon du duc de Nivernais. Il voit les Rohan, et c'est un Rohan qui, un jour où les dettes le pressent, des dettes montant déjà à 12 000 livres, le tire d'embarras et discrètement lui envoie, sans rien dire, la somme dont il a besoin². » Comparez ces débuts à ceux de Dubois qui devait être cardinal et premier ministre. Celui-ci a commencé péniblement et a dû mener de front la domesticité et les classes. L'abbé de Boulogne, futur évêque de Troyes après la Révolution, remplit pendant deux ans l'office de porte-Dieu à Sainte-Marguerite. L'abbé Maury à force de talent, d'entregent, paraît s'ouvrir toutes les portes. Il prêche le panégyrique de saint Louis devant l'Académie française avec tant de succès que « la compagnie, dit le procès-verbal, a arrêté d'une voix unanime, que dès que M. le cardinal de la Roche-Aymon (ministre de la feuille) serait de retour à Paris, il lui serait fait une

1. Abbé MORELLET, *Mémoires d'un Père*.

2. MASSON, op. cit. t. I, préf. p. XXVIII.

députation de trois académiciens pour le prier de vouloir bien engager Sa Majesté à donner à l'Académie une marque de satisfaction. » Cette marque était un bon bénéfice pour l'éloquent panégyriste. Maury obtint en effet l'abbaye de la Frénade, dans le diocèse de Saintes. Une abbaye, quelle faveur! petite abbaye, il est vrai, que l'almanach royal de 1789 cote à 1500 livres. C'était bien assez pour un roturier. Ne plaignons pas trop cependant ni Maury ni Boulogne, que la Révolution trouve, le premier à l'Académie française, tous les deux grands vicaires, chanoines et abbés commandataires. Néanmoins Maury, chanoine, grand-vicaire, titulaire d'abbaye, et pour qui il eût mieux valu n'être point évêque après la Révolution, ne l'eût jamais été dans l'ancien régime par défaut de naissance. De là les paroles non exemptes d'amertume qu'il fit entendre à l'Assemblée du clergé, au sujet de la promotion de M. de Beauvais.

Ne faut-il point chercher dans les difficultés que Sieyès éprouva pour sa carrière ecclésiastique l'une des causes de son hostilité future contre les classes privilégiées. Il avait eu la chance de rencontrer sur sa route un noble, l'abbé de Césargès, qui, obligé financièrement par son père quand il était grand vicaire de Fréjus, ne l'oublia point une fois devenu aumônier du roi. Sieyès écrit de Paris, en 1773, au sujet d'une première tentative de son bienfaiteur : « Mon protecteur se console du grand coup qu'il a manqué. Si la chose eût réussi, comme il l'espérait, je devenais tout, au lieu que je ne suis rien. » C'est presque, seize ans d'avance, la formule qui servira de titre à la fameuse brochure de 1789. Sieyès ne s'abandonne pas et n'est pas abandonné par l'abbé de Césargès qui le met en relation avec M. de Lubersac, nommé évêque de Tréguier. Amené à Tréguier par celui-ci comme secrétaire, il s'y ennue, intrigue pour se faire nommer chapelain de M^{me} Sophie et n'y réussit pas. Lubersac, qui pouvait le servir comme premier aumônier de la princesse, fait valoir son dévouement et ses démarches. Sieyès perce son jeu; devine que le prélat n'a rien fait, désirent le retenir à Tréguier où il est utile à la

besogne administrative, et se plaint des grands, des princes, dans une lettre inspirée par la déception la plus amère¹. Il avait peut-être calomnié son évêque qui, transféré bientôt de Tréguier à Chartres, l'amena comme vicaire général, après l'avoir nommé chanoine à Tréguier. Sieyès avait joué des pieds et des mains pour arriver à ce résultat.

Combien d'abbés roturiers eurent moins de chance que lui ! Il est vrai qu'ils avaient moins de talent et probablement plus de vertus. Mais peu importe. L'inégalité des conditions et des carrières est devenue insupportable. La mainmise de la noblesse sur l'épiscopat et les meilleurs bénéfices va soulever, en 1789, des protestations véhémentes. Dans cette liberté de la presse, dans cette discussion publique de toutes les questions de gouvernement auxquelles le pouvoir lui-même a convié la nation, on ne pouvait manquer de signaler l'abus d'un tel monopole. Il est dénoncé avec violence. On présente l'épiscopat énervé par ce recrutement dans la noblesse de cour, trop affadie, trop corrompue pour pouvoir fournir de grandes vertus et de grands caractères, alors que du tiers état pourraient sortir « des âmes fortes » et des volontés viriles. Le parti pris d'exclusion dont sont frappés les roturiers les décourage, et ils ne peuvent voir sans amertume qu'ils sont les premiers dans les écoles et les derniers dans la distribution des bénéfices². « Pour être évêque, aujourd'hui,

1. Sieyès écrit, le 3 avril 1778, à son père : « Mon évêque m'a joué. Il n'est pas assez délicat pour me rendre des services qui ne tournent pas à son profit. Son dessein serait de me faire son âme damnée à Tréguier. C'est la seule raison qui peut l'avoir engagé à me manquer de parole de la manière la plus plate, à en faire manquer M^{me} Sophie et à étonner toutes mes connaissances... Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est qu'en m'annonçant que les premières places vacantes étaient décidément destinées à d'autres que moi, il m'a fait une histoire de ses débats en ma faveur auprès de la princesse, qui avait l'air de solliciter mes remerciements. J'ai fait semblant d'être dupe, mais le diable n'y perd rien. Si mon dessein n'était pas de m'assurer à tout événement le canonicat de Tréguier, je lui aurais dit ma façon de penser. Patience ! On m'a bien souvent manqué de parole et de promesse sans m'étonner. La nullité de ses vieux et les embarras qu'ils lui ont occasionnés lui ont inspiré de se décharger sur moi de tout le service, de me faire son grand-vicaire de confiance et de me laisser toute l'année à Tréguier ou dans telle autre ville où il pourra être transféré. Je ne crois pas plus aux promesses de tous ces gens-là qu'aux prédictions de l'almanach. Mais j'ai l'air d'y croire parce que je ne peux faire mieux. » Albéric NÉTON, *Sieyès*, 1900, in-8, p. 32-34.

2. Une brochure de 1789 montre la « noblesse de cour très avilie, très

ajoute-t-on, il faut être gentilhomme... La première place de l'Eglise est destinée aux gens qu'on appelle de bonne maison... Il semble que le corps épiscopal serait avili si Paul, citoyen romain, avait pour confrère le citoyen Mathieu. » La roture est devenue un « second péché originel ». Une « fureur de généalogie » s'est emparée de la nation. On semblait craindre que « le noble fût souillé par le contact d'un plébéien... Est-il gentilhomme ? voilà le cri qu'on entend retentir dans toutes les avenues ». On vit autrefois Amyot grand aumônier de France. « Quelle clameur une pareille nomination exciterait aujourd'hui parmi notre aristocratie ! »

Il y avait quelque aigreur dans ces plaintes, mais comment défendre l'abus qu'elles dénoncent ? Il était anormal d'établir dans l'Eglise une sorte de monopole en faveur d'une caste, alors qu'ici plus que partout ailleurs les emplois doivent être accordés à la vertu, au mérite plutôt qu'aux quartiers. Sans doute, un grand nom permettait à un évêque de plaider avec succès à Versailles les intérêts de son diocèse, de faire figure dans sa région en face du gouverneur, de l'intendant, du président du parlement, des nobles ou anoblis de son diocèse et même de ses cha-

dégradée, énervée par le luxe et les délices de la vie, corrompue presque sans remède par le préjugé de sa naissance et de son éducation. Pourquoi continuerions-nous de tirer tous les évêques d'un pareil corps ? » Pourquoi n'en pas demander quelques-uns au tiers état ? « C'est là qu'on trouverait encore des âmes fortes, des caractères élevés. La portion la plus nombreuse et la plus saine du clergé sort du tiers état. C'est dans la roture que naissent presque tous les grands sujets en tout genre, soit parce que cette classe est beaucoup plus nombreuse que les autres, soit parce que l'aiguillon du besoin est le plus actif des stimulants... Tous les deux ans, la liste de licence en fournit la preuve, en dépit de la faveur dont jouissent toujours les gentilshommes qui se hasardent à courir cette carrière. Malgré cela, toutes les places distinguées de l'Eglise, tous les bons bénéfices sont pour les nobles... D'où il arrive que la plus grande partie des hommes à talents restent sans récompense et végètent dans l'obscurité... S'il y avait encore aujourd'hui, parmi nos évêques, quelques-uns de ces roturiers que Louis XIV et même le régent avaient grand soin de ne pas négliger, ils vaudraient bien sans doute les B^{***}, les D^{***}, les M^{***}, les R^{***}, etc... » Cependant l'écrivain que nous citons, tout en s'élevant contre le monopole, admet une préférence pour l'épiscopat en faveur des nobles. « Je ne voudrais pas néanmoins, dit-il, proscrire entièrement l'usage d'élever par préférence à l'épiscopat des ecclésiastiques d'une naissance distinguée : c'est un mal devenu presque nécessaire dans les mœurs actuelles. » Cf. Abbé LAURENT, *Essai sur la réforme du clergé par un vicaire de campagne, docteur en Sorbonne*, 1789, in-8, p. 133-136, 313.

1. *Tableau moral du clergé de France*, 1789, 164 pages. — *Ce qu'on n'a pas dit ou lettres véhémentes*, 1789. — *Haro sur la feuille des bénéfices*, 1789. On voit, dit cette brochure, les dignités épiscopales « constamment attachées à certaines familles ».

noines. Mais il paraît extraordinaire que l'exclusion des hautes situations ecclésiastiques pour cause de roture, devint un usage ayant en quelque sorte force de loi, au moment où les conditions se rapprochaient, se mêlaient de plus en plus sous la pression de l'esprit public. Sous ce rapport, quel tableau nous a tracé Talleyrand des dernières années de l'ancien régime! « Delille, dit-il, dînait chez M. de Polignac avec la reine; l'abbé de Balivière jouait avec M. le comte d'Artois; M. de Vianes serrait la main de M. de Liancourt; Chamfort prenait le bras de M^{me} de Vaudreuil; La Vaupallière, Travanel, Chalabre allaient au voyage de Marly, soupaient à Versailles chez M^{me} de Lamballe. Le jeu et le bel esprit avaient tout nivelé. Les carrières, ce grand soutien de la hiérarchie et du bon ordre, se détruisaient... Le plébéien riche, éclairé, qui ne dépendait point des nobles, qui pouvait se passer d'eux et dont ils ne pouvaient se passer, vivait avec eux comme avec des égaux. »

Chose étrange, ce plébéien, qui est entré de plain-pied dans « la grande société », voit se fermer devant lui les premières situations de l'Eglise. Chateaubriand raille « Monsieur son père, qui aurait volontiers, comme un grand terrier du moyen âge, appelé Dieu *le gentilhomme de là haut*, et surnommé Nicodème (le Nicodème de l'Evangile) un *saint gentilhomme* ». Il semble vraiment que le *gentilhomme de là haut* soit bien décidé à ne prendre à son service que des gentilshommes. Au moment même où le vieil édifice menace ruine de toutes parts, où un vent de rénovation universelle souffle avec tant de force sur la France, la résolution d'exclure de l'épiscopat tout prêtre sans naissance paraît s'affirmer de plus en plus. L'évêque de Poitiers, Beauvoil de Sainte-Aulaire, a un vicaire général de grand mérite et de grande vertu, l'abbé d'Aviau. Dans un voyage à Paris, en 1788, il le recommande à Mgr de Marbeuf, ministre de la feuille, comme un homme qui ferait honneur à l'épiscopat, et dont la nomination serait favorablement accueillie par l'opinion après le scandale de la récente promotion de Talleyrand. Marbeuf est loin de contester les éloges qu'on lui fait de

l'abbé d'Aviau. Une seule difficulté l'arrête, c'est le peu d'éclat de sa famille. Comment répondre aux observations désobligeantes qui seront faites à la cour sur sa petite noblesse? Beauvoil de Sainte-Aulaire est trop grand seigneur, et peut-être trop infatué lui-même des idées de caste, pour se récrier contre une pareille observation. Il se contente, l'armorial à la main, de prouver à son interlocuteur que la famille d'Aviau de Sanzay est l'une des plus anciennes de son diocèse et compte de très belles alliances. C'était lui ouvrir par là-même la porte de l'épiscopat où Marbeuf promet de le faire entrer; mais il est remplacé, en 1789, à la feuille des bénéfices par Lefranc de Pompignan, qui nomme d'Aviau à l'archevêché de Vienne. Le choix était excellent, ce qui n'empêcha pas quelques courtisans de s'apitoyer sur le peu de distinction et l'absence de monde du nouvel élu¹. Quel aveuglement! Il s'agissait bien alors d'aller parader et faire ses grâces à la cour.

1. Abbé LYONNET, *Histoire de Mgr d'Aviau du Bois-de-Sansay*, 1847, 2 vol. in-8, t. I, p. 220-225, 240-241.